

Kaunergrathütte

Cabane

I

Catégorie

DAV Sektion Mainz e.V.

Association/ Section du Club Alpin

Turmstrasse 85, D-55120 Mainz; www.dav-mainz.de

Adresse de la section

Tarif de nuitée	Chambre deux lits		Chambres à plusieurs lits		Dortoir	
	Avec licence	Sans licence	Avec licence	Sans licence	Avec licence	Sans licence
Adultes	36,00 €	48,00 €	25,00 €	37,00 €	15,00 €	27,00 €
Juniors (18 à 25 ans)	36,00 €	48,00 €	25,00 €	37,00 €	12,00 €	24,00 €
Jeunes (6 à 17 ans)	17,00 €	29,00 €	13,00 €	25,00 €	7,00 €	19,00 €
Enfants (jusqu'à 5 ans)	10,00 €	22,00 €	8,00 €	20,00 €	0,00 €	0,00 €

Animaux domestiques avec couverture **0 €** Les animaux domestiques ne sont pas autorisés

Les non-membres paient un supplément d'au moins 12 € selon les règles du cabane et du tarif.

Le prix de la nuitée comprend les taxes spécifiques à l'AV, les frais de service, les suppléments et l'assurance bagages.

Lors du paiement le gardien de la cabane délivre une quittance qui sert également de preuve pour l'assurance bagages.

La taxe de séjour/la taxe locale peut être facturée séparément.

Les animateurs et guides de jeunesse peuvent bénéficier du tarif jeunes sur présentation de leur carte d'animateur ou de guide de jeunesse en cours de validité. Ou, dans le cas du DAV, d'un timbre annuel en cours de validité.

L'attribution des places pour les nuitées est indépendante de l'utilisation de l'offre de restauration (par exemple, la demi-pension).

Les membres du Club Alpin bénéficieront uniquement d'une réduction sur la nuitée ou d'autres avantages s'ils présentent leur carte d'adhérent avec timbre annuel.



Tout autre membre d'un Club Alpin profite des mêmes réductions en présentant sa carte d'adhérent avec le logo garantissant la réciprocité et/ ou le logo au droit de la réciprocité du Club Autrichien.

01.01.25

Date

Signature du président de la section et cachet de la section



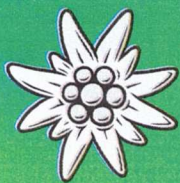
Les nuitées gratuites

Sont admis gratuitement les membres des services de secours en montagne en mission, les accompagnateurs de personnes handicapées conformément à leur carte d'invalidité, les guides de randonnée, les formateurs, les moniteurs d'exercices spécialisés, les guides de jeunesse, les moniteurs de groupes de jeunes et les moniteurs de groupes familiaux de l'ÖAV, du DAV et de l'AVS, s'ils peuvent justifier de leur qualité et s'ils voyagent dans le cadre de leur fonction avec un groupe d'au moins cinq personnes (Règle 5 plus 1).

Taxe à l'infrastructure

Il est interdit de cuisiner soi-même. L'exception font les membres et leurs équivalents dans les espaces marquées comme zone pour préparer la nourriture soi-même (ces espaces sont déterminés par le Club Alpin en accordance avec le gardien du refuge). Les excursionnistes paient un montant de 2,50 € pour l'utilisation lorsqu'ils se servent de l'infrastructure et les hôtes qui restent la nuit paient un forfait de 5 €. Il est interdit de consommer toute sorte de boissons alcooliques apportées.

Les enfants ainsi que les jeunes jusqu'à la fin des 17 ans font une exception de cette règle.



Demi-pension

Demi-pension : 45 € par personne et par jour (dîner et petit-déjeuner buffet inclus).

Il est impératif de signaler à l'avance tout autre type de repas !

Le menu du jour est valable de 11h00 à 16h30.

En plus du menu de la demi-pension le soir (doit impérativement être réservé à l'avance), nous proposons le repas de l'alpinistes en alternative.

Petit-déjeuner

Petit déjeuner buffet : 17 € par personne et par jour

Autres

Repas végétariens possibles sur réservation (nous ne pouvons pas les proposer spontanément sur place).

Les repas végétaliens ne sont PAS possibles sans exception.

Les intolérances alimentaires doivent être signalées AVANT l'arrivée - il n'est pas possible d'en tenir compte sur place.

Un supplément sera facturé en fonction du travail effectué.

Conditions de paiement

En raison d'une connexion internet insuffisante, nous n'acceptons que les paiements en espèces.

Les paiements par carte bancaire ne sont malheureusement pas possibles.

Alimentation des alpinistes

Au moins un repas d'alpiniste est réduit d'au moins 10% pour les membres ou leurs équivalents. Ce prix est censé de ne pas aller au-delà des 11€. Le plat doit être végétarien. Une boisson non-alcoolique est au moins 40% moins chère que la même quantité de bière. Les membres peuvent acheter de l'eau du té à 3 € par litre (ce qui inclut 2 tasses).